




# DOMAINE DE CHAUMONT-SUR-LOIRE CENTRE D'ARTS ET DE NATURE



DOMAINE  
DE CHAUMONT-SUR-LOIRE  
CENTRE D'ARTS ET DE NATURE

NATURELLEMENT  
RESPECTUEUX DE  
SON ENVIRONNEMENT

WWW.DOMAINE-CHAUMONT.FR T. 02 54 20 99 22

  /domainedechaumontsurloire  @Chaumont\_Loire

RÉGION  
CENTRE  
VAL DE LOIRE



## SOMMAIRE

CRÉER L'HARMONIE	Page 7
LE VÉGÉTAL C'EST LA VIE	Page 9
PRÉSERVER L'EAU ET LUTTER CONTRE LA POLLUTION	Page 11
AGIR POUR LA BIODIVERSITÉ	Page 13
FORMER AUX BONNES PRATIQUES	Page 17



Dérèglement climatique, élévation des températures, dégradation du monde vivant, telles sont les nouvelles données auxquelles nous sommes tous désormais confrontés. C'est la raison pour laquelle ont été invités pour 2023 dans le cadre du Festival International des Jardins, des concepteurs du monde entier à réfléchir aux solutions à mettre en œuvre pour favoriser les capacités de régénérescence de la nature. La résilience, on le sait, c'est faire d'une difficulté une force.

Par delà les passionnantes propositions qui ont été faites par des concepteurs du monde entier (corridors végétaux, systèmes ancestraux d'irrigation, réservoirs de biodiversité et de vie pour la faune et la flore, îlots de fraîcheur, microclimats..., il importe de mettre en évidence les pratiques écologiques qui sont, au quotidien, celles du Domaine de Chaumont sur Loire depuis près de 15 ans. C'est l'objectif de cette publication qui montre qu'il est possible de concilier création et écologie, art et respect de l'environnement.

Dans ce laboratoire qui est Chaumont-sur-Loire, le paysagiste belge Bas Smets a imaginé dans les Prés du Gouloup, *La forêt du futur*, sorte d'observatoire des espèces résistant aux fortes températures, tandis que le paysagiste britannique James Basson a créé, à ma demande, un jardin sec et naturaliste dans la Cour de la Ferme, un jardin qu'on arrose très peu et qu'on ne tond jamais, avec une double économie d'eau et d'énergie humaine et fossile.

Sensibiliser, grâce à toutes ces créations, à l'importance, à la fragilité et au merveilleux du végétal et du vivant en général, tout en transmettant l'engagement écologique ancien et profond, telle est la mission du Domaine de Chaumont-sur-Loire.

Chantal Colleu-Dumond  
Directrice du Domaine



## CRÉER L'HARMONIE

Créé en 2008, le Centre d'Art et de Nature du Domaine de Chaumont-sur-Loire a immédiatement eu l'intuition que la question de la protection de la nature et de la biodiversité était devenue un enjeu majeur pour les années à venir et que la sensibilisation des publics à ces questions allait devenir une des missions prioritaires du Domaine.

Le choix de l'art, de la création et de la poésie comme médium vis-à-vis des visiteurs s'est alors imposé comme une évidence. Le beau pour faire découvrir la beauté et la diversité extraordinaire de la nature et du vivant pour les protéger. Désormais avec plus de 500 000 visites par an, le Domaine de Chaumont-sur-Loire propose chaque année d'honorer sur un pied d'égalité la nature, la culture et le public. Comment imaginer recevoir autant de passionnés de patrimoine, de jardins et d'art sans avoir constamment la volonté de faire rimer harmonie avec écologie. Préserver ces 32 hectares, appartenant à un territoire classé au patrimoine mondial de l'Unesco, est une priorité qui ne peut devenir réalité qu'en croisant préoccupations et actions. Il faut avancer avec modestie et discernement pour multiplier les bonnes pratiques liées à l'utilisation de l'eau, à la préservation de la biodiversité, à la réduction des déchets, aux économies d'énergie.

## L'INVENTIVITÉ EXEMPLAIRE DE LA NATURE

Propriété de la Région Centre-Val de Loire depuis 2008, le Domaine de Chaumont-sur-Loire rassemble le Château, les Parcs, le Centre d'Arts et de Nature, ainsi que le Festival International des Jardins. L'institution est le premier centre d'art à être entièrement voué à la relation qu'entretient la création artistique avec la nature et le paysage. Fruits d'un constant dialogue entre une exigence de qualité et un souci d'exemplarité, toutes ces actions ont nourri une idée singulière de la culture et une véritable philosophie du lieu, mettant en évidence le pouvoir de la beauté, le rôle bénéfique de l'art et l'inventivité exemplaire de la nature, tout en donnant à réfléchir aux écueils engendrés par l'anthropocène.

## LE FESTIVAL INTERNATIONAL DES JARDINS, DES THÈMES PRECURSEURS

Pour le public, l'expérience culturelle proposée ne peut pas être dissociée de l'émerveillement qu'il ressent devant la nature qui lui sert d'écrin. Pour que cette cohabitation fructueuse soit possible, dès 2008 le Domaine de Chaumont-sur-Loire a mis au cœur de ses préoccupations et de ses objectifs le respect de la nature et de la biodiversité ainsi que la sensibilisation du public à ces sujets majeurs. Depuis plus de 30 ans, le Festival International des Jardins porte à la connaissance des visiteurs des problématiques auxquelles le Domaine s'intéresse au quotidien et dans l'ensemble de ses activités. Ainsi, pour ne citer que quelques exemples, en 1997 son thème s'attachait à l'eau, en 2003 à la mauvaise herbe, en 2011 à la biodiversité, en 2020 avait pour sujet le retour à la terre mère et en 2021 au biomimétisme.

## PRISE EN COMPTE DE LA COMPLEXITÉ ET DE L'INTERDEPENDANCE

Ainsi quand une personne s'étonne de voir en pleine saison estivale de très beaux parterres de fleurs, il n'est pas rare qu'elle s'interroge sur le bien-fondé de la dépense en eau, mais peut-être oublie-t-elle que sans fleurs vaillantes pas de pollinisation. La sécheresse met à mal la biodiversité. Impossible donc de tout miser sur le rationnement de l'eau au risque de créer d'autres déséquilibres. Chaque règle doit être auscultée et toutes les conséquences de son application doivent être envisagées. Le respect et la préservation de l'environnement sont au prix d'une réflexion et d'une expérience qui dépendent d'une prise en compte de la complexité des échanges dans chaque biotope, de l'interdépendance de tous les acteurs de la nature, l'homme y compris.

Ce document aborde les principales actions du Domaine de Chaumont-sur-Loire. Elles sont regroupées en plusieurs grandes thématiques. Souvent transversales, elles se recoupent et s'enrichissent mutuellement.

## LE VÉGÉTAL C'EST LA VIE

Les sociétés humaines utilisent l'équivalent de 1,6 Terre pour maintenir leur mode de vie actuel, et les écosystèmes ne peuvent plus répondre à leurs demandes. La situation est grave et désormais toutes les entités publiques comme privées, ainsi que les citoyens se sentent concernés par le devenir de la planète. Le Domaine de Chaumont-sur-Loire, y porte une attention permanente. Des actions sont menées à tous les niveaux de l'activité : gestion de l'eau, des espaces verts et naturels, des déchets, accueil du public, restauration...

### GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS ET NATURELS

Le Domaine pratique une "gestion différenciée" des divers espaces verts et naturels. Elle a pour objectif la mise en place de pratiques respectueuses de la santé des humains et de celle de l'environnement. La gestion différenciée n'est pas une invention contemporaine. En effet, le paysagiste et botaniste Edouard André, dans son *Traité général de la composition des parcs et jardins*, édité en 1879, rappelait déjà l'importance de ne pas traiter d'une manière identique toutes les surfaces d'herbe dans les parcs et les jardins. Aujourd'hui elle constitue un élément central de tout projet d'aménagement qualitatif, évolutif et durable. Pour le Domaine, elle vise à préserver l'environnement, protéger la santé des jardiniers et des visiteurs et offrir à ces derniers un site remarquable en accord avec les rythmes de la nature. C'est ainsi que seulement 5 ha sur les 32 que comportent le Domaine sont particulièrement cultivés par nos jardiniers : il s'agit des jardins du Festival, des jardins permanents des Prés du Gouloup et des parterres devant le Château.

### ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX, CULTURELS ET SOCIAUX

La gestion différenciée s'attache à atteindre plusieurs objectifs parmi lesquels : respecter et enrichir la biodiversité. C'est ainsi que depuis 2008, le Domaine a supprimé tous les intrants phytosanitaires (engrais, pesticides, fongicides, insecticides...) et s'attache à valoriser les déchets verts (par exemple : le paillage pour diminuer la fréquence d'arrosage ou le compostage pour fabriquer un fertilisant naturel), limiter l'utilisation du matériel en plastique. En parallèle de ses objectifs environnementaux, se poursuivent des enjeux culturels (privilégier les essences locales, mettre en valeur le patrimoine bâti et vert), diversifier et transmettre le savoir-faire) et sociaux (limiter l'expositions des agents et des visiteurs aux produits phytosanitaires, améliorer les conditions de travail et de visite, sensibiliser le public aux bonnes pratiques).

### DES ACTIONS QUI REPOSENT SUR UNE EXPERTISE

Les actions de préservation et de gestion de l'environnement du Domaine reposent sur l'expertise d'un personnel qualifié et sur une expérience de plus de 30 ans acquise notamment grâce au Festival International des Jardins. Véritable laboratoire des pratiques jardinières, l'événement propose chaque année des systèmes innovants de drainage, des solutions audacieuses de purification de l'eau, des méthodes originales d'irrigation, par exemple, et, à tout le moins, fait avancer la réflexion sur des thématiques importantes comme la gestion de l'eau, la biodiversité, le réchauffement climatique...

## LES ACTIONS DU DOMAINE

Depuis 2008, le Domaine s'attache à mettre en place des mesures de bons sens, simples et efficaces, facile à mettre en œuvre pour faire de Chaumont-sur-Loire un espace exemplaire dédié à la protection de la biodiversité et de la nature. Ainsi la priorité est-t-elle donnée à l'adaptation des essences végétales à la situation actuelle et à la réutilisation des plantes. L'objectif est de sélectionner et d'implanter la gamme de végétaux la plus adaptée au climat, à l'exposition et à la structure des sols. C'est dans cet esprit que le Domaine développe des collections végétales, botaniques et horticoles, avec des pépiniéristes producteurs de la Région Centre-Val de Loire : arbres fruitiers des Pépinières Crosnier, plantes grimpantes des Pépinières Travers, iris et pivoines des Pépinières Cayeux, rosiers des Pépinières André Ève.... De plus, les concepteurs des jardins du Festival sont sensibilisés à l'intérêt d'utiliser des essences végétales locales, mais ils peuvent néanmoins choisir des plantes d'origines diverses, à condition qu'elles soient non invasives et adaptées à notre environnement. Les végétaux implantés dans les jardins du Festival sont soit compostés (plantes annuelles), soit réutilisés (plantes vivaces) l'année suivante.

## PRÉSERVER L'EAU ET LUTTER CONTRE LA POLLUTION

Si la Terre est surnommée la planète bleue, c'est qu'elle est à 70 % recouverte d'eau, soit environ 1,4 milliards de km<sup>3</sup>, constitués à 97,2 % d'eau salée et seulement 2,8 % d'eau douce (répartis entre les glaciers, les eaux souterraines, les lacs, fleuves, rivières... et l'eau atmosphérique). La propriété, la préservation et l'utilisation de l'eau sont donc devenues la préoccupation centrale pour tous les territoires, qu'ils soient envisagés à l'échelle de la planète ou à celle des pays, régions, départements, communes et bien évidemment pour le Domaine de Chaumont-sur-Loire et ses 32 hectares de nature...

En 2023, à l'entrée Sud du Domaine, a été créé un jardin sec par le très grand paysagiste anglais James Bason qui en plus d'être une magnifique réalisation propose à tous les visiteurs une alternative aux surfaces engazonnées si répandues et incontournables dans les jardins privés. Le Domaine espère ainsi "faire école" et au-delà de son périmètre, contribuer à la diminution de ces prairies artificielles grâce à une nouvelle proposition esthétique facile à mettre en œuvre et très économe en arrosage et en tontes.

## LES ACTIONS DU DOMAINE

### > Maîtrise des systèmes d'arrosage et alternative à l'eau potable pour l'arrosage

L'eau d'arrosage est captée dans un forage sur site – aménagé en 2009 – et distribuée dans les massifs de manière raisonnée, grâce à un réseau de goutte à goutte piloté par ordinateur. L'arrosage se fait, la nuit par période de 10 minutes et par micro-dispersion gérée informatiquement. Les eaux de ruissellement sont récupérées dans des bassins, notamment près de la zone de stationnement et dans les Prés du Gouloup.

### > Gestion raisonnée de l'arrosage

L'utilisation raisonnée de l'eau, au jardin, est étroitement liée au choix des végétaux, du climat et du type de sol. Un arrosage abondant et espacé est privilégié pour les jeunes arbres, pendant les deux premières années, afin de favoriser leur enracinement.

### > Arrosage nocturne

L'arrosage est pratiqué exclusivement pendant la nuit, notamment en été, afin d'éviter une évaporation trop rapide et le développement de maladies.

### > Acceptation du jaunissement estival de la strate herbacée

Pendant la saison estivale, le non arrosage et le jaunissement de la strate herbacée sont acceptés sur 27 hectares du site. Seuls 5 hectares de zones plantées et engazonnées (dont les parcelles du Festival) sur 32 sont arrosés.

>Création de nombreuses voûtes vertes et des îlots de fraîcheur afin de permettre aux visiteurs de se protéger du soleil lors des fortes chaleurs.

### > Absence de produits phytosanitaires issus de la chimie de synthèse et lutte biologique

Les insecticides chimiques sont remplacés par l'installation d'auxiliaires, tels que les larves de coccinelles, les pièges à phéromone contre la mineuse du marronnier, le perce-oreille, grand consommateur d'insectes dits "nuisibles". Ce choix historique fait dès 2008 à fait revenir certaines espèces d'insectes tel que les vers luisants.

Les fongicides chimiques sont remplacés par des produits à base de composés minéraux, organiques ou des oligo-éléments capables de lutter contre les maladies cryptogamiques (bouillie bordelaise contre le mildiou, purin d'ortie pour renforcer les défenses naturelles du rosier, zinc et silice pour protéger la surface foliaire).

Les désherbants chimiques sont remplacés par les outils anciens (binette) et le travail manuel.

## AGIR POUR LA BIODIVERSITÉ

“La biodiversité, c'est la vie !”, proclame l'Office français de la biodiversité (OFB). Elle constitue le tissu vivant de la planète, fait de micro-organismes, de champignons, de végétaux, d'animaux, d'humains ainsi que des milieux naturels, qu'ils soient en mer ou sur terre. Elle produit notre oxygène (les végétaux terrestres, mais aussi des microalgues marines, produisent l'oxygène et purifient l'air en captant certains polluants), assure une eau de qualité (différents micro-organismes et champignons contribuent à épurer l'eau en dégradant les pollutions organiques et en piégeant les métaux lourds), fournit des matières premières et régule le climat. Dans la nature, tout est interconnecté. Chaque disparition d'espèce compromet les équilibres naturels. Avec l'érosion massive de la biodiversité, c'est l'édifice entier qui menace de s'effondrer. Un constat qui appelle chacun à faire des efforts.

## LES ACTIONS DU DOMAINE

En accord avec la stratégie nationale de protection de la biodiversité, le Domaine de Chaumont-sur-Loire a proscrit, depuis 2010, toute utilisation de produits phytosanitaires sur les 32 hectares du site. Tandis que d'autres actions spécifiques de préservation sont mises en place.

### > Préserver la qualité des sols

- Sur l'ensemble du parc, les allées et chemins constituant les parcours de visites ont des surfaces perméables délibérément conservées, qui favorisent les échanges physico-chimiques et la captation des éléments minéraux par les plantes et les arbres.
- Un matériel léger est employé pour la tonte, afin de préserver les racines des arbres. En cas, rare, d'utilisation d'engins plus lourds, le sol est décompacté après leur passage.
- Le paillage systématique des plantations assure une couverture végétale permanente, évite l'érosion des sols et limite l'évapotranspiration. Les matières organiques apportées aux massifs proviennent de la tonte et des feuilles saines ramassées sur le site tout au long de l'année. Des semis d'engrais verts (blé, moutarde, phacélie) sont également privilégiés pour la préparation des futures cultures.
- La fertilisation est assurée grâce à des engrais biologiques et en quantité restreinte, pour éviter le lessivage du sol.
- Le travail mécanique des sols est limité.
- La pratique du binage manuel permet à l'eau de mieux s'infiltrer, au lieu de ruisseler.
- Des outils à main, plus respectueux du sol, sont également privilégiés par l'équipe des jardiniers.

### > Connaître, suivre et favoriser la biodiversité

- La préservation et la création de haies champêtres et d'une grande prairie permanente sur 8 hectares dans les Prés du Gouloup. C'est une zone de régulation écologique qui abrite une grande diversité d'organismes vivants, de toutes tailles, des plus visibles aux plus microscopiques. Un fauchage tardif et annuel est pratiqué dans cet espace.
- Le développement d'une zone humide, favorisant la croissance des mousses et des fougères dans le Vallon des Brumes.
- La préservation d'une zone sauvage, spontanée, refuge d'une vie utile au jardin, dans la Promenade des Ombres.

### > Garantir le rôle de “poumon vert” du patrimoine arboré

Le Domaine possède un certain nombre d'arbres remarquables dans le Parc Historique et les Prés du Gouloup. Ces arbres sont inventoriés et font l'objet d'attentions particulières dans ce site classé. Des élagages, en taille raisonnée, effectués par des professionnels qualifiés, sont programmés chaque année afin de maintenir ce patrimoine arboré – véritable “poumon vert” – en excellent état. Selon une étude récente de l'Agence de l'arbre, le patrimoine arboré du Domaine capture 60 tonnes de carbone par an.



#### > Favoriser les plantes à intérêt écologique

- La flore variée des jardins, spontanée, horticole, nectarifère, particulièrement attractive pour les insectes et la petite faune est favorisée.
- Une gestion et un suivi des plantes considérées comme invasives sont effectués.
- Le potager est organisé selon les principes de la permaculture (mode d'agriculture fondé sur les principes de développement durable, basé sur l'observation de la nature, respectueux de la biodiversité et de l'humain) et le principe du "jardin en trou de serrure" est appliqué (culture potagère autonome et autofertile grâce au compost installé en son centre pour la diffusion des nutriments et l'eau nécessaire à la culture).

#### > Préserver les cycles de végétation

La taille des massifs est programmée selon les cycles de végétation, en respectant la nidification des oiseaux, la floraison et la fructification.

#### > Récupérer et replanter les arbres et arbustes du Festival

- Les arbres et arbustes de chaque édition du Festival, qui offrent de l'ombre et du bien-être aux visiteurs et produisent de l'oxygène en consommant le dioxyde de carbone, sont méthodiquement réutilisés.
- Près de 200 arbres et arbustes sont replantés chaque année, permettant de développer des chemins d'ombre et des voûtes vertes.
- 80% des végétaux sont récupérés dans les serres et réutilisés systématiquement, enrichissant le patrimoine vert du Domaine et sa diversité.

#### > Privilégier les plantes nectarifères

Les plantes vivaces et les plantes annuelles/bisannuelles à intérêt écologique (plantes nectarifères) sont privilégiées dans les massifs fleuris.

#### > Connaître et protéger la faune

- Le développement de la faune auxiliaire, bénéfique aux plantes, est encouragé grâce à l'installation de ruches dans le Parc Historique et d'hôtels à insectes (potager et jardin pédagogique).
- La surveillance des insectes prédateurs (frelons asiatiques) est assurée à travers tout le Domaine.
- Le Domaine de Chaumont-sur-Loire bénéficie du label "Refuge LPO" et participe activement à la protection des oiseaux par le biais de nichoirs (notamment mésanges, qui mangent la pyrale du buis) et de points d'eau.
- Une attention toute particulière est portée aux martinets noirs, espèce menacée qui s'abrite dans les tours du château comme le font également les chauves-souris. Deux espèces essentielles dans la lutte contre les moustiques.
- La pollinisation est devenue également un des enjeux majeurs pour les années à venir et le Domaine a mis en place un ensemble de mesures de bons sens afin de favoriser les insectes pollinisateurs (abeilles, papillons)

#### > Promouvoir la diversité végétale et promouvoir les pépiniéristes français

- Les plants et les semences sont achetés auprès de pépiniéristes français, avec une préférence pour les entreprises géographiquement proches du site et engagées dans une démarche environnementale et de qualité.
- La défense et la valorisation des pépinières impliquées dans l'excellence végétale et la préservation des collections, sont encouragées à travers l'organisation des "Botaniques de Chaumont-sur-Loire". Cet événement annuel, dont le but principal est pour promouvoir la diversité végétale, résulte d'un partenariat entre le Domaine et l'association Plantes et Cultures, association de pépiniéristes producteurs réunis autour de la promotion de la diversité végétale, la transmission des savoir-faire et la valorisation du travail de pépiniériste producteur et collectionneur.
- Le prince et la princesse de Broglie, derniers propriétaires privés du Château de Chaumont-sur-Loire, de 1875 à 1938, étaient de véritables amateurs de plantes et entretenaient de fabuleuses collections végétales qui leur valurent de nombreuses récompenses dans les concours horticoles français de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle. Il est important, pour le Domaine de Chaumont-sur-Loire, de faire revivre cette époque et de permettre aux producteurs collectionneurs de plantes d'aujourd'hui de mettre leur savoir-faire et leur passion au service des visiteurs.
- Les Botaniques de Chaumont-sur-Loire mettent en lumière la diversité végétale, attirent l'attention sur le respect dû à l'environnement, la transmission des savoir-faire et la valorisation du travail de pépiniériste producteur et collectionneur. L'événement permet également de présenter des collections végétales spécialisées d'une importance nationale en lien avec la défense de la biodiversité, engagement fort du Domaine.





## FORMER AUX BONNES PRATIQUES

Le Domaine de Chaumont-sur-Loire dispense des formations qui associent innovation et exigence pédagogique. Elles s'appuient sur des réalisations modèles et novatrices et, en premier lieu, sur celles du Festival international des jardins, et visent à sensibiliser ainsi qu'à inciter les gestionnaires publics à entamer une réflexion sur leurs pratiques en proposant des solutions de remplacement, plus respectueuses de l'environnement, notamment sur les ressources en eau et la biodiversité. Toutes les thématiques abordées par le Centre de formation démontrent qu'il n'y a pas qu'une seule réponse à une question posée, mais une multitude d'actions à tisser. De plus, les citoyens sont de plus en plus demandeurs de nature en ville et souhaitent, à leur tour, expérimenter et mettre en œuvre, sur l'espace public, des pratiques plus respectueuses de l'environnement. Le Centre de formation répond aux demandes spécifiques des collectivités et groupements et propose également des formations ouvertes à tous, s'organisant autour de deux grands axes : des formations en espaces verts et paysage et des formations autour du jardin de soin et de santé. En voici trois exemples.

### RENFORCER LA BIODIVERSITÉ DANS LES AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Le "zéro-phyto" oblige à repenser les plantations et la gestion des nuisibles de plein air. Dans un objectif de développement durable, cette formation propose d'apprendre à créer et à entretenir des aménagements paysagers favorables à la biodiversité fonctionnelle. Dans un premier temps, sont expliquées le choix des plantes, leur association mais aussi les techniques et les moyens pour retrouver un système écologique plus équilibré tout en minimisant les coûts de création et d'entretien avec des plantations adaptées demandant un minimum de soins et d'arrosage. Dans un deuxième temps, sont passés en revue les auxiliaires sauvages (et lâchés) utiles à la protection des plantes et à la pollinisation, afin de pouvoir les reconnaître, ainsi que leur bio-écologie.

### LE FLEURISSEMENT À L'HEURE DU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Pour s'adapter aux contraintes du dérèglement climatique, à l'augmentation des pollutions, de l'érosion de la biodiversité et à un resserrement budgétaire, les services espaces verts des villes déploient des trésors d'imagination pour concilier esthétique et rusticité des plantations. La solution est en partie dans le choix des végétaux qui vont fleurir la ville (plus de diversité, des plantes plus pérennes et plus résistantes, etc.) mais également dans la manière de préserver des sols vivants plus économes en eau (amendement, paillage et travail du sol). Cette formation permet d'engager une réflexion sur la manière de conserver une qualité de fleurissement irréprochable en tenant compte des épisodes de fortes chaleurs. Elle permettra aussi d'élaborer des aménagements paysagers "positifs" prenant en compte les nouveaux enjeux liés au climat.

### COMPRENDRE LA DYNAMIQUE D'UN SOL POUR CONCEVOIR DES AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS DURABLES

Méprisés et considérés comme les stricts supports de nos activités et de nos édifices, les sols urbains doivent aujourd'hui être reconsidérés comme le substrat de nouvelles pratiques urbaines. Quelles techniques déployer pour mieux connaître son sol et le rendre plus fertile ? Quelles stratégies et quelles solutions adopter pour restaurer un sol largement dégradé ? La formation alterne apports théoriques et pratiques. Elle privilégie également les échanges d'expérience entre les stagiaires. Sont enseignées les bases d'agronomie appliquée aux projets paysagers, pour évaluer la fertilité d'un sol, en comprendre les atouts et limites, la valorisation des sols en place dans les projets d'aménagement, intégrant les différentes fonctions qu'un sol peut occuper pour le projet et les techniques de restauration des sols pollués, dégradés...



Domaine de Chaumont-sur-Loire  
*Établissement public de coopération culturelle*  
Domaine de Chaumont-sur-Loire  
41150 Chaumont-sur-Loire  
Tél. : 02 54 20 99 22  
contact@domaine-chaumont.fr  
[www.domaine-chaumont.fr](http://www.domaine-chaumont.fr)

Propriété  
de la Région  
Centre-Val de Loire

